

TS 300

Notice d'installation (F)

Module 4 entrées à encastrer

Attention :

- Appareil à installer uniquement par un installateur électrique.
- Ce module est un élément du système TEBIS TS, il est fonctionnellement indissociable des autres modules du système.
- Respecter les règles d'installation TBTS.
- Ne pas utiliser ce module à l'extérieur du bâtiment.

Principe de fonctionnement

Le module d'entrée TS 300 permet de raccorder 4 contacts libres de potentiels des appareillages électriques standards.

Ce module se place derrière un ou plusieurs boutons-poussoirs, interrupteurs, dans la boîte d'encastrement de profondeur 50 mm.

Les ordres de commandes seront transmis aux modules de sortie du système Tébés TS via le bus.

Spécifications techniques

Caractéristiques électriques

- tension d'alimentation : bus 29V TBTS
- type des contacts à raccorder : bouton-poussoir ou interrupteur libre de potentiel
- tension délivrée par le produit sur les contacts : 20 V impulsionnel (durée 1 ms périodicité 8 ms)
- courant dans les contacts fermés : 1 mA

Caractéristiques fonctionnelles

- durée minimum de fermeture des contacts : 50 ms
- distance maximum entre les contacts et le produit : 5 m avec des fils torsadés

Environnement

- T° de fonctionnement : -5 °C à +45 °C
- T° stockage : -25 °C à +55 °C

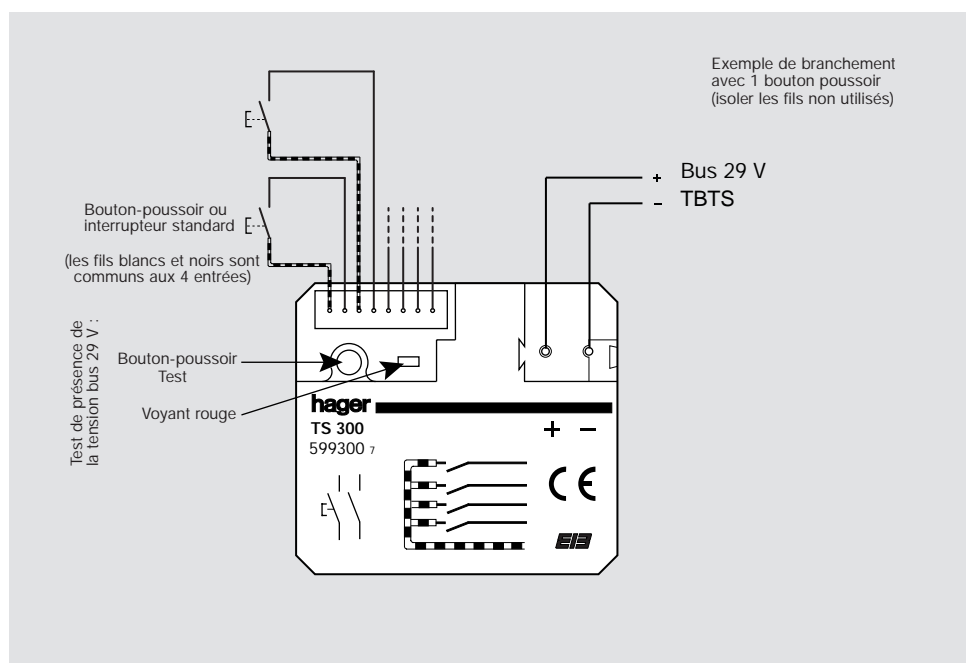
Raccordement

- sur fils 0,22 mm² longueur 280 mm

Encombrement

- dimensions : 43 x 38 x 17,6 mm

Raccordement électrique



Recommandations de mise en œuvre :

1. Installer le module derrière l'appareillage dans la boîte de raccordement (profondeur minimum 50 mm).
2. Raccorder le module sur les contacts des appareillages et sur le bus 29 V.
3. Isoler les fils 0,22 mm² non utilisés.
4. Tester le raccordement du bus 29 V :
 - appuyer sur le bouton-poussoir
 - vérifier l'allumage du voyant rouge
 - un 2^{ème} appui sur le bouton-poussoir éteint ce voyant
5. Suivre les instructions du **Dossier d'installation avec Tébés TS** pour réaliser les liaisons avec les modules de sortie.

Garantie

(F)

24 mois contre tous vices de matières ou de fabrication, à partir de leur date de production. En cas de défectuosité, le produit doit être remis au grossiste habituel. La garantie ne joue que si la procédure de retour via l'installateur et le grossiste est respectée et si après expertise notre service contrôle qualité ne détecte pas un défaut dû à une mise en œuvre et/ou une utilisation non conforme aux règles de l'art. Les remarques éventuelles expliquant la défectuosité devront accompagner le produit.